Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260128-D10_26-DE

- VILLE DE GEVEZE –

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 28 janvier 2026

Le mercredi 28 janvier à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 4 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :
M. ROUAULT Jean-Claude ; M. RIO Guy ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. LAFROGNE Ronan ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; Mme LAMBARD Héloïse ; M. DAVID Willy.

Absents :
M. PARET Michel ; Mme SAUVEE Chantal ; M. LAMBARD Daniel ; Mme PANAGET Béatrice ; Mme BORDAGE Christelle ; Mme RENEL Mélanie ; M. NANA Paul-Marcelin ; M. BUREAU Yannick ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 17
Absents : 10
Procurations : 0
Votants : 17

****

REGLEMENT INTERIEUR 2026 DU RESEAU DES MEDIATHEQUES DU SYRENOR

N°10/26

Le SYRENOR fédère un réseau de 6 médiathèques municipales : Montgermont, St Gilles, Gévezé, La Chapelle-des-Fougeretz, Clayes, Parthenay-de-Bretagne.
Cette organisation permet une mutualisation des ouvrages, des outils et des pratiques.
Un tarif unique est appliqué pour toutes les médiathèques du réseau :

- habitant sur l'une des communes du réseau :
  - Individuel : 7,50 €
  - Famille (à partir de 2 adultes vivant sous le même toit) : 12,50 €
- habitant hors réseau :
  - Individuel : 11,50 €
  - Famille : 16,50 €.

Une gratuité est appliquée aux :

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260128-D10_26-DE

- moins de 18 ans,
- étudiants - 25 ans,
- demandeurs d'emploi,
- assistantes maternelles,
- nouveaux habitants du réseau,
- bénéficiaires du dispositif "Sortir !" (pour les habitants dont la commune adhère au dispositif).

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement intérieur du réseau des médiathèques du SYRENOR, ainsi que les tarifs d'inscription, applicables à compter du 1er janvier 2026.

MAIRIE DE GEVEZE
35 (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT